

Émission : 05-08-2020

Mise à jour : 10-02-2021

## Directive ministérielle DGAUMIP-024

Catégorie(s) :  
✓ Soins intensifs  
✓ Urgence  
✓ Oxygénothérapie  
✓ Services médicaux

Guide de procédures techniques Soins intensifs et  
urgence SARS-CoV-2 (COVID-19)

Remplace le guide  
du 5 août 2020

Expéditeur : Direction générale des affaires  
universitaires, médicales,  
infirmières et  
pharmaceutiques (DGAUMIP)



Destinataires : Tous les établissements publics  
du RSSS :  
– Présidents-directeurs  
généraux (PDG) et directeurs  
généraux (DG) ;  
– Directeurs des services  
professionnels (DSP) ;  
– Chefs de soins intensifs ;  
– Directrices des soins  
infirmiers (DSI).

### Directive

**Objet :** Le Guide de procédures techniques Soins intensifs et Urgence SARS-CoV-2 (COVID-19) et ses annexes sont **destinés aux centres québécois susceptibles de prendre en charge des patients de soins critiques atteints ou suspectés porteurs d'une infection à la COVID-19.**

Ils sont le fruit d'un travail de collaboration entre des experts provenant de la communauté des soins intensifs **adultes et pédiatriques** représentant les quatre universités québécoises.

**Mesures à implanter :**

- ✓ Prendre connaissance des mises à jour du Guide :
  - en date du 26 janvier 2021 : Annexe 7 - Utilisation et surveillance de l'oxygénothérapie à haut débit (OHD) en dehors des soins intensifs, pour la clientèle adulte, en période de pandémie.
- ✓ Si nécessaire et applicable, mettre en place l'utilisation et la surveillance de l'oxygénothérapie à haut débit (OHD) en dehors des soins intensifs.

### Coordonnées des secteurs et des personnes ressources

Direction ou service ressource :	<b>DGAUMIP</b>
Documents annexés :	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Guide de procédures techniques Soins intensifs et urgence SARS-CoV-2 (COVID-19)</li><li>✓ Annexe 7 : Utilisation et surveillance de l'oxygénothérapie à haut débit (OHD) en dehors des soins intensifs, pour la clientèle adulte, en période de pandémie</li></ul>

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

[msss.gouv.qc.ca/directives](https://msss.gouv.qc.ca/directives)

**Original signé par**  
La sous-ministre adjointe,  
Lucie Opatrny

**Lu et approuvé par**  
La sous-ministre,  
Dominique Savoie